296-1.1 AU 312 41011
FR 0417161
NOV 1910

417,161

296
1

16
296-1.R
FR.1910-11

2 planches. — Pl. I

296-1.07

Fig. 1

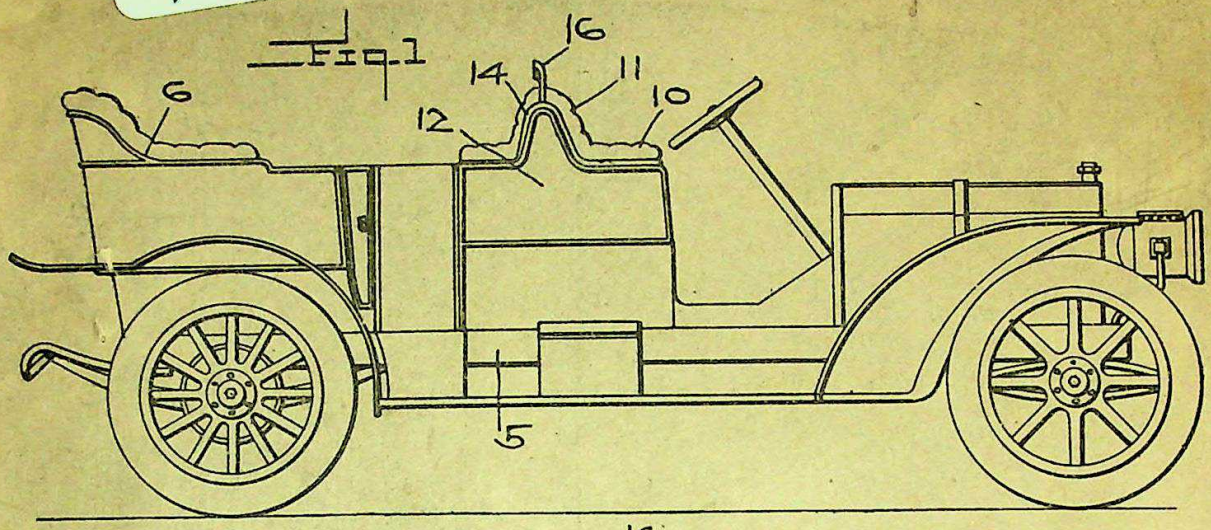

Fig. 6

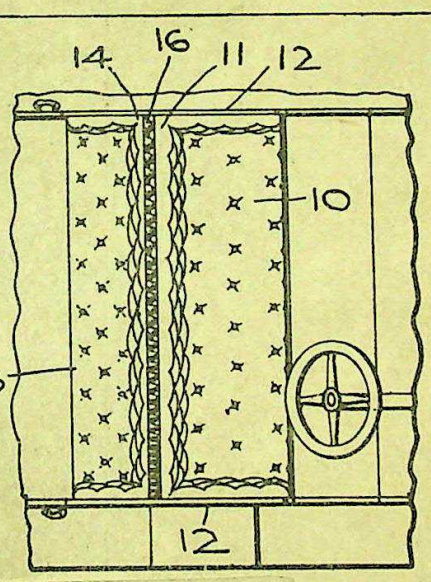

Fig. 9

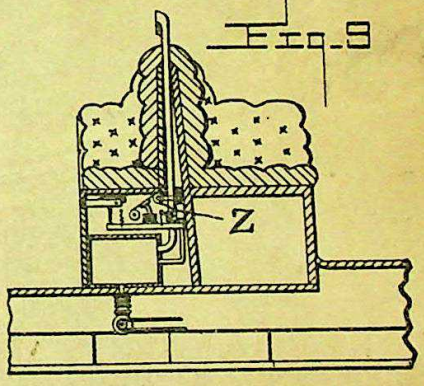

Fig. 8

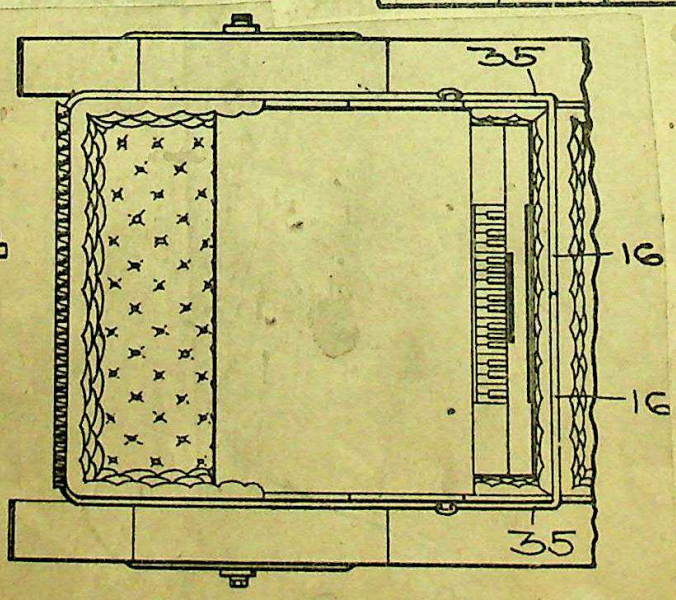

Fig. 7

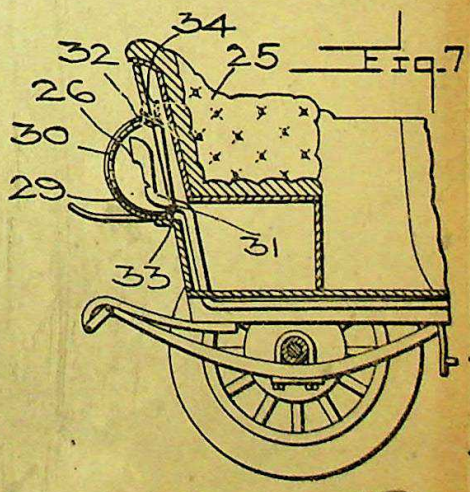

296/1.1

N° 417.161

21. CARRIAGES & WAGONS
Motor-vehicles.

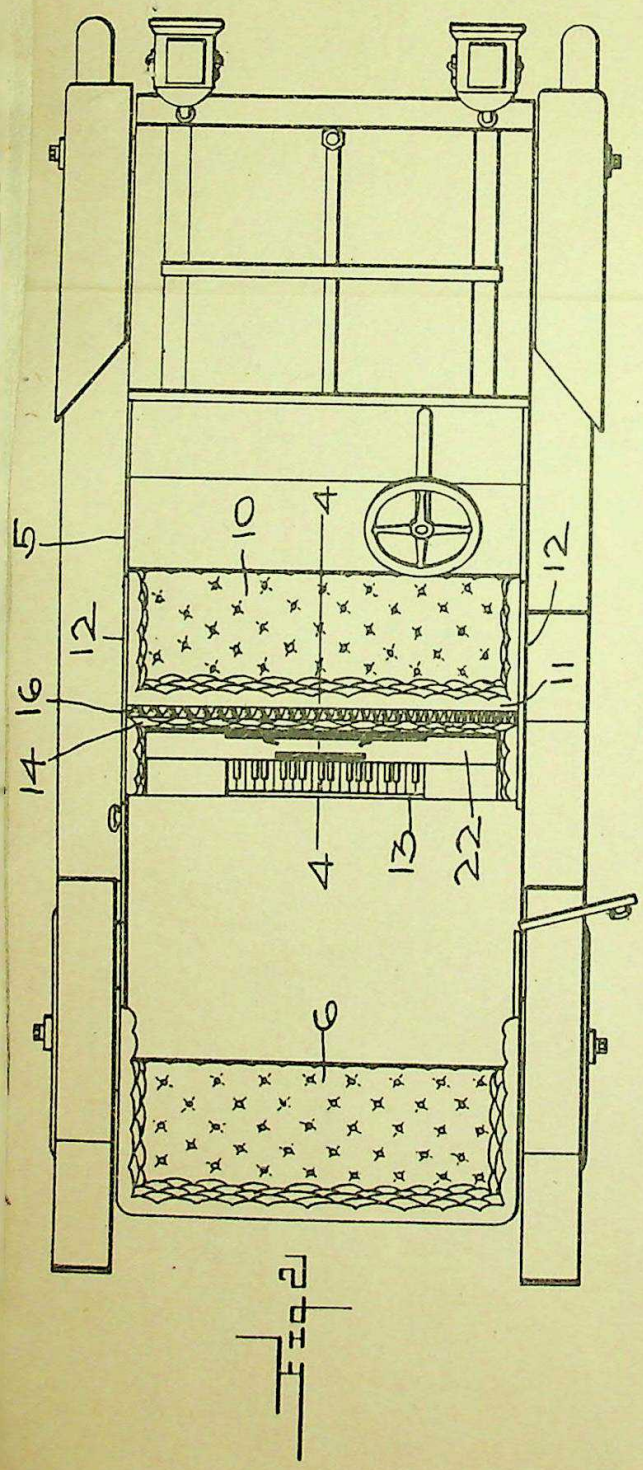

Fig. 2

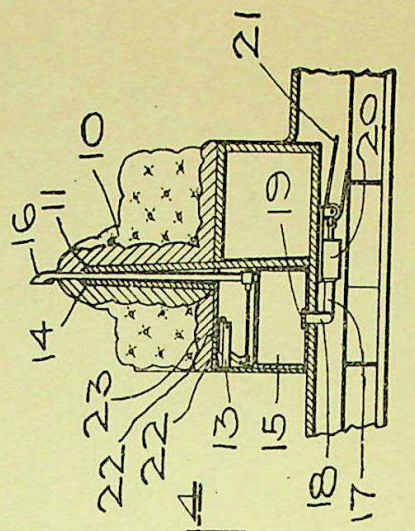

Fig. 4

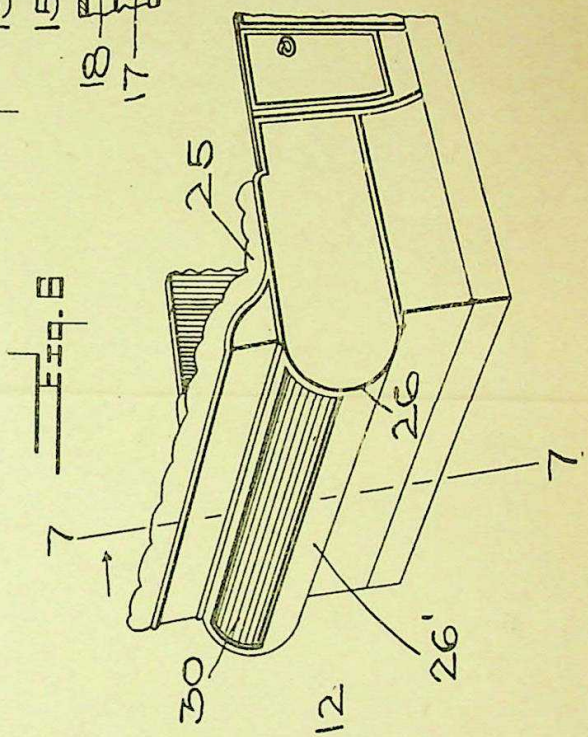

Fig. 6

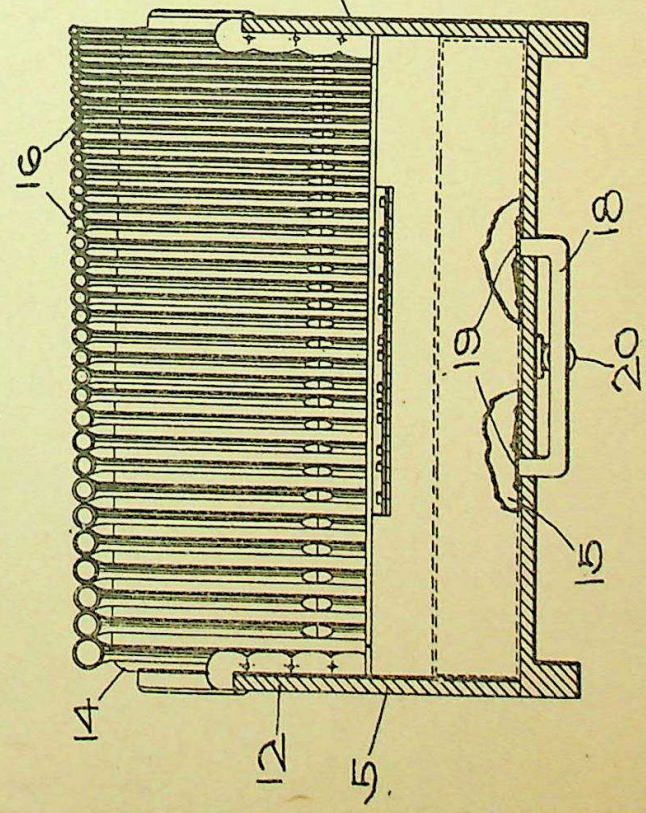

Fig. 5

21. CARROSSES & WAGONS.
Motor-vehicles

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

XII. — Instruments de précision, électricité.

2. — Appareils de physique et de chimie, optique, acoustique.

N° 417.161

Duplicata

Appareil musical applicable aux automobiles.

M. David Johnson YOUNG résidant aux États-Unis d'Amérique.

Demandé le 15 juin 1910.

Délivré le 23 août 1910. — Publié le 8 novembre 1910.

Cette invention concerne les automobiles et se rapporte plus particulièrement aux appareils avertisseurs qui leur sont appliqués et elle a pour objet de fournir une automobile comprenant un appareil incorporé dans sa structure et disposé pour produire des cornes harmonieuses et sur lesquelles des compositions musicales peuvent être jouées.

Un autre but est de fournir une structure du genre d'appareil mentionné ci-dessus qui ne présente aucun inconvénient pour les occupants de l'automobile.

D'autres buts et avantages apparaîtront dans la description suivante et l'on comprendra que des changements peuvent être apportés dans la structure spécifique représentée et décrite sans sortir des limites de l'invention.

Au dessin annexé donné seulement à titre démonstratif :

La fig. 1 est une vue en élévation de la présente invention incorporée dans une automobile;

La fig. 2 est une vue en plan;

La fig. 3 est une vue de détail représentant le couvercle du clavier fermé avec un siège à coussins;

La fig. 4 est une coupe verticale du siège d'avant et de l'appareil musical selon la ligne 4-4 de la fig. 2, le clavier étant fermé;

La fig. 5 est une vue en élévation du clavier, l'avant étant enlevé pour représenter l'arrangement des cornes;

La fig. 6 est une vue perspective représentant une construction modifiée de l'invention incorporée dans le siège d'arrière d'une automobile, le couvercle étant fermé;

La fig. 7 est une coupe verticale suivant la ligne 7-7 de la fig. 6 représentant l'arrangement du couvercle et des cornes pour la fermeture de celui-ci;

La fig. 8 est une vue schématique représentant la connexion des cornes à la partie arrière de la machine avec le clavier;

La fig. 9 est une vue en coupe d'un appareil musical à commande automatique.

En se référant maintenant au dessin, on verra que l'automobile 5 comprend un siège d'arrière 6 et un siège d'avant 10, ce dernier ayant un dossier 11. Les supports du siège d'avant 10 comprennent des membrures latérales 12 qui s'étendent vers l'arrière au delà du dossier 11 et entre lesquelles est monté un clavier 13 placé à portée des personnes occupant le siège d'arrière 6. Le clavier 13 se termine près du dossier 11, comme représenté, et une paroi verticale 14 est disposée parallèlement au dossier 11 et au bord du clavier. Un réservoir d'air 15 est logé sous ce clavier 13 et, entre les parties 11 et 14, est disposée une série de cornes 16 placées verticalement et reliées avec le réservoir 15, les touches du

clavier 13 étant disposées pour commander l'admission de l'air dans les cornes.

Un tuyau d'alimentation 17 est muni d'un branchement 18 à sa partie supérieure pour communiquer avec le réservoir 15 et des valves 19 s'ouvrant intérieurement sont disposées aux points de communication.

Une pompe 20 est reliée avec le tuyau 17 et avec le mécanisme de commande de l'automobile, comme il est représenté en 21, pour envoyer de l'air sous pression dans le réservoir 15. Un couvercle 22 est monté au moyen de charnières 22′ permettant de l'ouvrir ou de le refermer au-dessus du clavier 13 et, dans cette dernière position, il forme, avec la paroi 14, un siège tourné vers l'arrière avec un coussin 23 qui est mis en place lorsque l'appareil musical ne fonctionne pas. On voit ainsi que cette structure comprend deux sièges disposés dos à dos et entre les dossiers desquels sont placées des cornes, le fond d'un des sièges comportant un clavier monté sur lui.

Aux fig. 6 et 7, est représentée une forme d'exécution de l'invention dans laquelle les cornes sont logées à la partie arrière de la machine, le siège d'arrière étant représenté en 25. Ce siège 25 a deux parties 26 se projetant verticalement vers l'arrière et ayant des rainures de guidage courbes 29 recevant un rideau à lames 30. Des cordes 31 sont fixées à cette fermeture et montent pour passer sur des poulies 32 portées par le siège 25; ces cordes descendent ensuite pour s'enrouler sur des poulies 33 montées à la partie inférieure du siège, et de là, elles remontent sur l'autre face de la fermeture 30 au bord supérieur de laquelle elles sont attachées. Lorsque cette fermeture ou rideau doit être ouverte, les cordes 31 sont tirées de haut en bas sur les poulies 32, comme il est facile de le comprendre. Des cames 34 sont disposées pour venir porter sur les cordes à l'endroit de leur contact avec les poulies 32, et ces cames peuvent ainsi maintenir le rideau dans sa position ouverte. Comme il est représenté au dessin, les cornes 16, dans ce mode d'exécution de l'invention, sont logées dans l'espace formé par les parties 26 portant, à cet effet, une boîte convenable 26′ destinée à les renfermer. On comprend, en outre, que dans cette forme d'exécution, les cornes sont reliées avec le clavier, comme il a été décrit précédemment; ces cornes s'étendent latéralement entre les parois 11 et 14 et puis descendent sur les côtés de la voiture, comme il est représenté en 35 et se relèvent à l'arrière de la voiture, comme l'indique schématiquement la fig. 8.

On comprendra naturellement que les différents accessoires employés en connexion avec les tuyaux d'orgue peuvent être également employés dans la présente invention.

A la fig. 9, il est représenté un appareil destiné à commander automatiquement le clavier, et accessible lorsque le couvercle 22 est élevé. Ce mécanisme automatique est indiqué en Z et peut être de tout système convenable approprié.

RÉSUMÉ.

Un appareil musical applicable aux automobiles et consistant en un clavier disposé sous un siège adossé au siège d'avant et en des cornes reliées avec ce clavier et disposées, soit entre les dossiers des deux sièges d'avant pour sortir au-dessus d'eux, soit dans une boîte disposée derrière le siège d'arrière de la voiture, le clavier étant, dans le premier cas, accessible lorsqu'on soulève le siège à charnières, et, dans le second cas, lorsqu'on ouvre une fermeture à rideau de la boîte contenant les cornes; un mécanisme commandé par la voiture pouvant actionner automatiquement le clavier.

D. J. YOUNG.

Par procuration :

BORAMÉ et JULIEN.

Pour la vente, s'adresser à l'IMPRIMERIE NATIONALE, 87, rue Vieille-du-Temple. Paris (3e).